



Conflit entre particulier et la société bouygues telecom

Par **ALIBERTMICHEL**, le **21/06/2011** à **18:33**

Bonjour,

A la retraite depuis décembre, j'ai déménagé en seine et marne. la commune où je réside avec ma fille, ne capte pas le réseau Bouygues Télécom.

Pour pouvoir recevoir ou appeler, nous devons faire presque un kilomètre en direction de la commune voisine.

Ma fille, leur a signalé à plusieurs reprises cette anomalie, demandant l'annulation de son forfait, en vain. elle a du, en plus de son abonnement à Bouygues, en prendre un deuxième chez Orange, seul réseau fonctionnant dans cette localité.

Que peut t on faire, mis à part de faire constater ce fait par un huissier.
Merci d'avance de votre aide